

## MORTALITÉ INFANTILE

La mortalité infantile est un enjeu clé de la santé de la population en bas âge. Un grand nombre d'études ont examiné l'effet de divers déterminants médicaux et non médicaux de la mortalité infantile. Parmi ceux-ci, la situation matérielle et sociale des mères et des nouveaux-nés, le milieu social, les modes de vie et mentalités individuels ainsi que les caractéristiques des systèmes de santé. Le fait que des pays où les dépenses de santé sont élevées n'enregistrent pas nécessairement une faible mortalité infantile a conduit à penser qu'il n'était pas indispensable d'accroître ces dépenses pour obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine.

### Définition

Le taux de mortalité infantile est le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes. La mortalité néonatale recouvre les décès d'enfants pendant leurs quatre premières semaines de vie. La mortalité postnéonatale recouvre les décès d'enfants survenant entre les âges de deux et douze mois.

### En bref

Tous les pays de l'OCDE ont accompli des progrès remarquables dans la réduction du taux de mortalité infantile depuis 1970, époque à laquelle la moyenne était de près de 30 décès pour 1 000 naissances vivantes. En 2007, la moyenne OCDE s'était établie à 4.9 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui représente une baisse de plus de 80 % depuis 1970. Le Portugal, qui avait le taux de mortalité infantile le plus élevé d'Europe, a vu ce dernier diminuer de plus de 90 % depuis 1970 pour se ranger parmi les plus bas des pays de l'OCDE en 2007. On relève aussi une forte baisse des taux de mortalité infantile en Corée, et une réduction plus lente aux États-Unis.

Environ deux tiers des décès qui se produisent au cours de la première année de vie sont des décès néonataux (qui surviennent au cours des quatre premières semaines de vie). Les malformations congénitales, les naissances prématurées, et d'autres problèmes qui apparaissent pendant la grossesse sont les principaux facteurs de mortalité néonatale dans les pays développés. En ce qui concerne les décès qui surviennent plus d'un mois après la naissance (mortalité postnéonatale), les causes sont généralement plus variées, les plus fréquentes étant la mort subite du nourrisson, les anomalies congénitales, les infections et les accidents.

Étant donné que les femmes sont de plus en plus nombreuses à différer leur maternité et que les naissances multiples liées au traitement de la stérilité augmentent, le nombre de naissances prématurées tend à s'accroître. Dans certains pays de l'OCDE, cette évolution a contribué à une stabilisation de la tendance à la baisse des taux de mortalité infantile au cours de ces dernières années.

### Comparabilité

Les écarts entre pays concernant les taux de mortalité infantile et néonatale peuvent être dus dans une certaine mesure aux pratiques différentes qu'ils suivent pour enregistrer les enfants prématurés. Certains pays n'ont ni âge de grossesse ni limite de poids pour l'enregistrement de la mortalité. Des limites existent en Norvège (où l'âge de grossesse nécessaire pour être compté comme une mort survenue après une naissance vivante doit dépasser 12 semaines) et en République tchèque, en France, aux Pays-Bas et en Pologne (qui appliquent un âge minimum de 22 semaines et un seuil de poids de 500 g).

### Source

- OCDE (2009), *Éco-Santé OCDE 2009*, OCDE, Paris.

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- OCDE (2004), *Le projet de l'OCDE sur la santé : Vers des systèmes de santé plus performants*, OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Le projet de l'OCDE sur la santé : Vers des systèmes de santé plus performants – études thématiques*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Études de l'OCDE sur les politiques de santé : Les personnels de santé dans les pays de l'OCDE : Comment répondre à la crise imminente ?*, OCDE, Paris.

#### Publications statistiques

- OCDE (2006), *Economic Valuation of Environmental Health Risks to Children*, OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Panorama de la santé 2009 : Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris.

#### Bases de données en ligne

- OCDE Éco-Santé.

#### Sites Internet

- Données sur la santé de l'OCDE, [www.oecd.org/health/healthdata](http://www.oecd.org/health/healthdata).

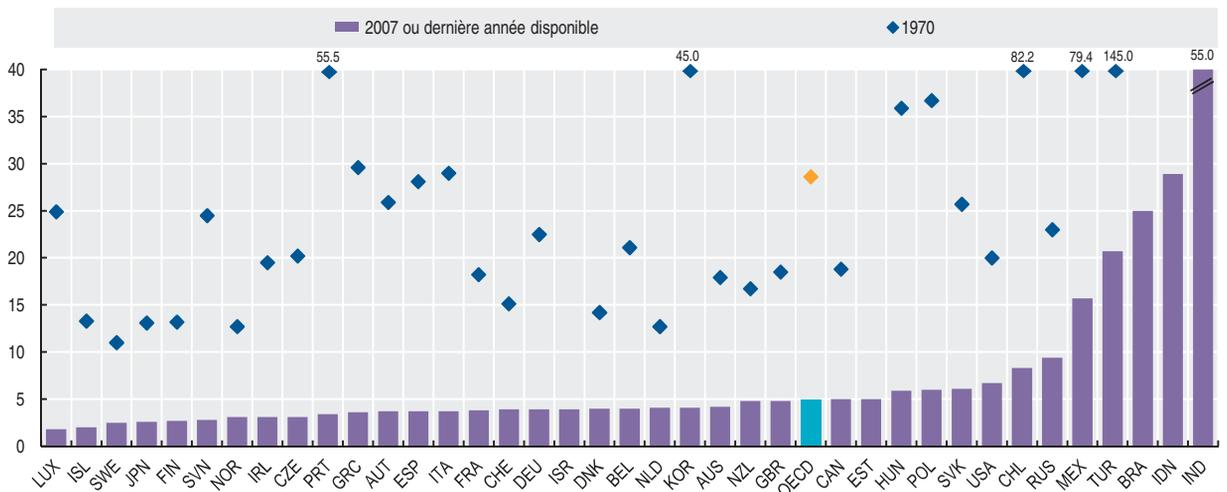


**Mortalité infantile**  
Morts pour 1 000 naissances vivantes

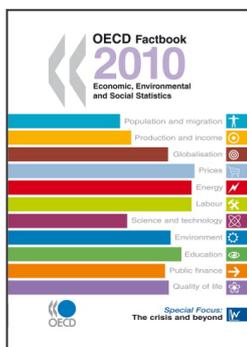
	1970	1980	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Allemagne	22.5	12.4	7.0	5.3	4.4	4.3	4.2	4.2	4.1	3.9	3.8	3.9
Australie	17.9	10.7	8.2	5.7	5.2	5.3	5.0	4.8	4.7	5.0	4.7	4.2
Autriche	25.9	14.3	7.8	5.4	4.8	4.8	4.1	4.5	4.5	4.2	3.6	3.7
Belgique	21.1	12.1	8.0	6.0	4.8	4.5	4.4	4.1	3.8	3.7	4.0	4.0
Canada	18.8	10.4	6.8	6.1	5.3	5.2	5.4	5.3	5.3	5.4	5.0	..
Corée	45.0	..	..	..	..	..	5.3	..	..	4.7	4.1	..
Danemark	14.2	8.4	7.5	5.1	5.3	4.9	4.4	4.4	4.4	4.4	3.8	4.0
Espagne	28.1	12.3	7.6	5.5	4.4	4.1	4.1	3.9	4.0	3.8	3.8	3.7
États-Unis	20.0	12.6	9.2	7.6	6.9	6.9	7.0	6.8	6.8	6.9	6.7	..
Finlande	13.2	7.6	5.6	3.9	3.8	3.2	3.0	3.1	3.3	3.0	2.8	2.7
France	18.2	10.0	7.3	5.0	4.5	4.6	4.2	4.2	4.0	3.8	3.8	..
Grèce	29.6	17.9	9.7	8.1	5.4	5.1	5.1	4.0	4.1	3.8	3.7	3.6
Hongrie	35.9	23.2	14.8	10.7	9.2	8.1	7.2	7.3	6.6	6.2	5.7	5.9
Irlande	19.5	11.1	8.2	6.4	6.2	5.7	5.0	5.3	4.6	4.0	3.7	3.1
Islande	13.3	7.8	5.8	6.0	3.0	2.7	2.3	2.4	2.8	2.3	1.4	2.0
Italie	29.0	14.6	8.2	6.2	4.5	4.6	4.3	3.9	3.9	3.8	3.7	3.7
Japon	13.1	7.5	4.6	4.3	3.2	3.1	3.0	3.0	2.8	2.8	2.6	2.6
Luxembourg	24.9	11.5	7.3	5.5	5.1	5.9	5.1	4.9	3.9	2.6	2.5	1.8
Mexique	79.4	51.0	39.2	27.7	19.4	18.3	18.1	17.3	17.6	16.8	16.2	15.7
Norvège	12.7	8.1	6.9	4.0	3.8	3.9	3.5	3.4	3.2	3.1	3.2	3.1
Nouvelle-Zélande	16.7	13.0	8.4	6.7	6.3	5.6	6.2	5.4	5.9	5.0	5.2	4.8
Pays-Bas	12.7	8.6	7.1	5.5	5.1	5.4	5.0	4.8	4.4	4.9	4.4	4.1
Pologne	36.7	25.5	19.3	13.6	8.1	7.7	7.5	7.0	6.8	6.4	6.0	6.0
Portugal	55.5	24.2	11.0	7.5	5.5	5.0	5.0	4.1	3.8	3.5	3.3	3.4
République slovaque	25.7	20.9	12.0	11.0	8.6	6.2	7.6	7.9	6.8	7.2	6.6	6.1
République tchèque	20.2	16.9	10.8	7.7	4.1	4.0	4.1	3.9	3.7	3.4	3.3	3.1
Royaume-Uni	18.5	12.1	7.9	6.2	5.6	5.5	5.2	5.2	5.1	5.1	5.0	4.8
Suède	11.0	6.9	6.0	4.1	3.4	3.7	3.3	3.1	3.1	2.4	2.8	2.5
Suisse	15.1	9.1	6.8	5.0	4.9	5.0	5.0	4.3	4.2	4.2	4.4	3.9
Turquie	145.0	117.5	55.4	43.0	28.9	27.8	26.7	28.7	24.6	23.6	22.3	20.7
Moyenne OCDE	28.1	17.9	11.2	8.4	6.5	6.2	6.0	5.9	5.6	5.4	5.1	4.9
Brésil	..	69.1	47.0	37.9	30.1	29.2	28.4	27.5	26.6	25.8	25.0	..
Chili	82.2	31.1	15.9	11.3	9.3	8.7	8.1	8.2	8.7	8.2	7.9	8.3
Chine	..	..	32.9	..	28.4	..	..	..	..	24.3	..	..
Estonie	..	17.1	12.3	14.9	8.4	8.8	5.7	7.0	6.4	5.4	4.4	5.0
Fédération de Russie	23.0	22.1	17.4	18.1	15.3	14.6	13.3	12.4	11.6	11.0	10.2	9.4
Inde	..	..	..	74.0	68.0	66.0	63.0	60.0	58.0	58.0	57.0	55.0
Indonésie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	28.9	..	..
Israël	..	15.6	9.9	6.8	5.5	5.1	5.4	4.9	4.6	4.4	4.0	3.9
Slovénie	24.5	15.3	8.4	5.5	4.9	4.2	3.8	4.0	3.7	4.1	3.4	2.8

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/826718006252>

**Mortalité infantile**  
Morts pour 1 000 naissances vivantes



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/822350026628>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2010**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2010-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2011), « Mortalité infantile », dans *OECD Factbook 2010 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2010-86-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).